



**Procès-verbal de la 16e assemblée de
L'Association du Noctambus Jurassien
jeudi 20 novembre 2025, 18h00
Café de la Poste - Glovelier**

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture, salutations
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 novembre 2024
(disponible sur le site internet du Noctambus www.noctambus-jura.ch « à propos de l'association » ou sur demande au secrétariat, pas de lecture à l'assemblée)
- 4) Rapport du président
- 5) Comptes 2024
 - a) Présentation des comptes
 - b) Rapport des vérificateurs des comptes
 - c) Approbation des comptes
- 6) Présentation de l'horaire 2026
- 7) Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)
- 8) Budget 2026
- 9) Fixation des cotisations
- 10) Modification des Statuts – disponibles sur le site du Noctambus www.noctambus-jura.ch ou sur demande au secrétariat – info@noctambus-jura.ch ou 032 954 18 64
- 11) Membres soutiens : admissions, démissions
- 12) Divers

1. Ouverture, salutations

Le président ouvre la séance et salue les 19 personnes présentes, il les remercie de l'intérêt porté à notre Association, et fait part de sa déception quant à la participation très faible des membres, en particulier des communes.

Le président donne connaissance des excuses reçues pour cette assemblée et demande à toutes et tous de s'inscrire sur la liste de présence en circulation.

Il demande si l'ordre du jour satisfait l'assemblée, tout le monde l'approuve.

Personnes présentes :

- Cerf Patrick, président
- Marchand Gérald, secrétaire
- Donzé-Boillat Fabienne, secrétaire
- Parietti Julien, membre comité et commune Porrentruy
- Burkhalter Joël, membre comité et commune Courrendlin
- Roulin Mathilde, membre comité
- Suarez Nathalie, membre comité
- Scheurer Frédéric, commune Develier
- Steullet David, commune Courchapoix
- Vogel Marcel, commune Mervelier
- Juillerat Frédéric, Courfaivre, commune Haute-Sorne
- Gagnebin Nicolas, commune Châtillon
- Piquerez Clément, ville Moutier
- Gogniat Cassie, Rossemaison, Metacomm
- Brosy Stéphane, commune de Pleigne
- Sandot Sheila, Cornaux, Metacomm
- Horisberger Claire, Rebeuvelier, Société carnaval Delémont
- Biétry Cédric, Delémont, Société carnaval Delémont et membre
- Kanimba Athanase, commune Les Bois

Excuses reçues :

- Ministres jurassiens au complet
- Gagnebin Christophe, membre comité et commune Tramelan
- Lüthi Pierre-Emmanuel, Le Noirmont, membre comité
- Guélat Olga, Bure, membre comité
- Pelletier Antony, Moutier
- Raffl Steve, Châtillon, vérificateur
- Schneider Raphaël, Bressaucourt, vérificateur
- Thomas Miserez SA, Les Breuleux
- Banque Raiffeisen Franches-Montagnes
- Paroisse catholique romaine, Les Breuleux
- RWB, Porrentruy
- Unité pastorale des Franches-Montagnes
- Commune Basse-Allaine
- Commune Alle
- Commune Courroux
- Commune Les Breuleux
- Commune Lajoux
- Commune St-Brais
- Commune Val-Terbi
- Commune Courtételle
- Commune Bourrignon
- Commune Courgenay
- Commune Cornol
- Commune Mettembert
- Commune Le Noirmont
- Commune Delémont
- Commune Tavannes
- Commune Soyhières
- Commune Les Genevez
- Commune Montfaucon
- Commune Les Enfers
- Ville La Chaux-de-Fonds
- Commune La Ferrière
- Commune Bure
- Commune Le Bémont

2. Nomination des scrutateurs

Messieurs Marcel Vogel, Mervelier et Cédric Biétry, Delémont sont nommés scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 novembre 2024 / Sociét'Halle - Moutier

Le procès-verbal, qui était disponible sur le site internet, est accepté par l'assemblée.

4. Rapport du président

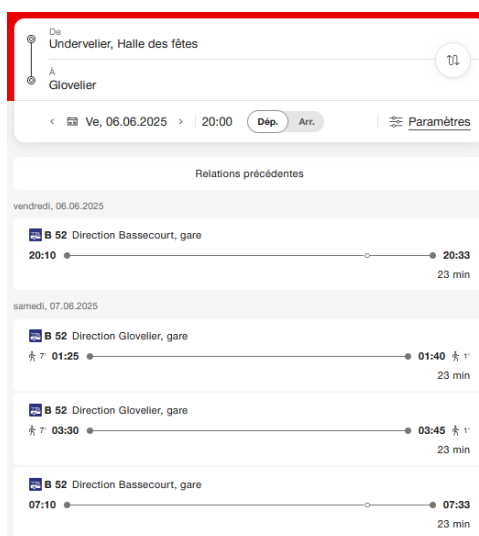
Patrick informe que le comité s'est réuni à 8 reprises en 2025. Olga Guélat, Pierre-Emmanuel Lüthi, Julien Parietti et Mathilde Roulin ont été nouvellement élus au comité lors de la dernière assemblée générale. Le comité est représenté par :

- Cerf Patrick, Corban – président
- Burkhalter Joël, Courrendlin – vice-président
- Asséo David, Porrentruy – représentant canton du Jura
- Gagnebin Christophe, Tramelan
- Guélat Olga, Bure
- Lüthi Pierre-Emmanuel, Le Noirmont
- Parietti Julien, Porrentruy
- Roulin Mathilde, Moutier
- Suarez Nathalie, Rossemaison

Le comité est complété par deux employés, Gérald Marchand, secrétaire technique et Fabienne Donzé-Boillat, secrétaire comptable.

L'horaire 2025 a été le même qu'en 2024, à l'exception d'une nouvelle correspondance à La Chaux-de-Fonds depuis Neuchâtel en direction de Saignelégier à 2h30.

En 2025, nous avons continué à promouvoir les courses spéciales lors de manifestations publiques comme les fêtes de village en organisant des courses aussi bien pour aller à la manifestation que pour en rentrer. Pour apporter plus de visibilité aux courses spéciales, nous les affichons sur l'horaire en ligne des CFF en plus de notre site internet et différents réseaux sociaux.



En 2025, nous avons préparé une modification des statuts pour répondre à une exigence du Service des contributions. Ce point est à l'ordre du jour.

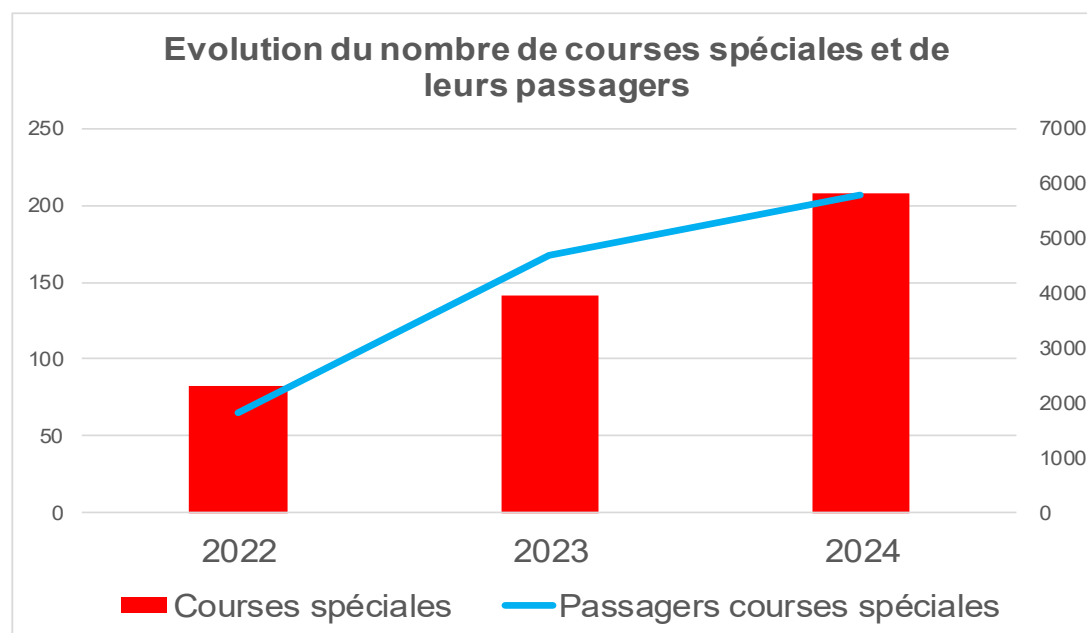
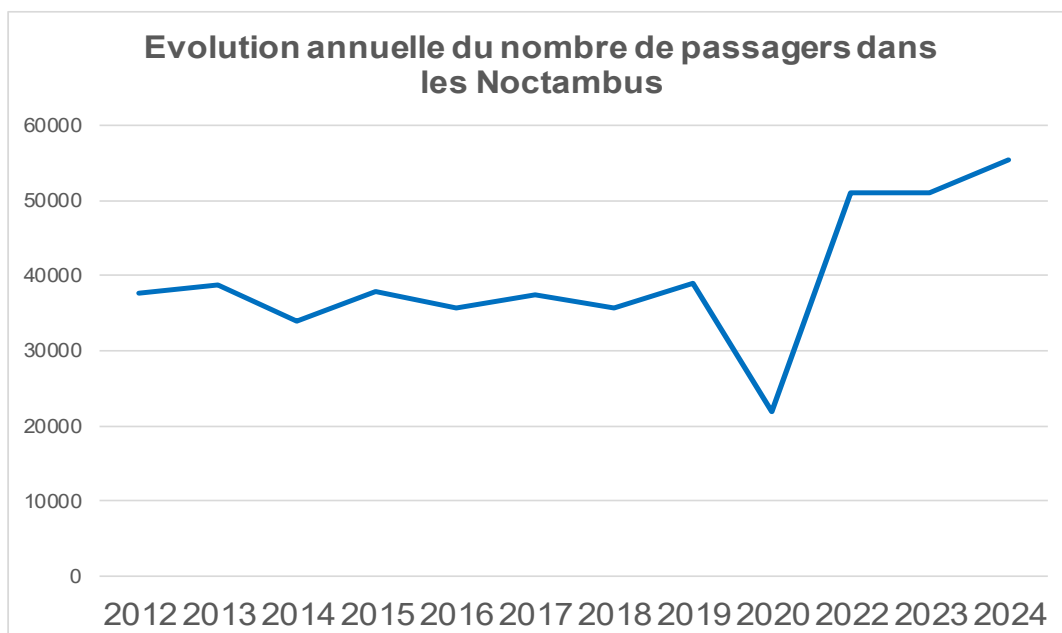
Nous avons déjà organisé en 2025 (l'année n'est pas terminée) des courses spéciales lors de 43 soirées (42 en 2024 à la même période) et avons transporté dans ces courses spéciales 4225 personnes (3640 personnes en 2024). Nous avons aussi réalisé des promotions pour nos courses ordinaires lors de 60 soirées en 2025 (56 en 2024). Nous constatons une tendance positive de nos activités.

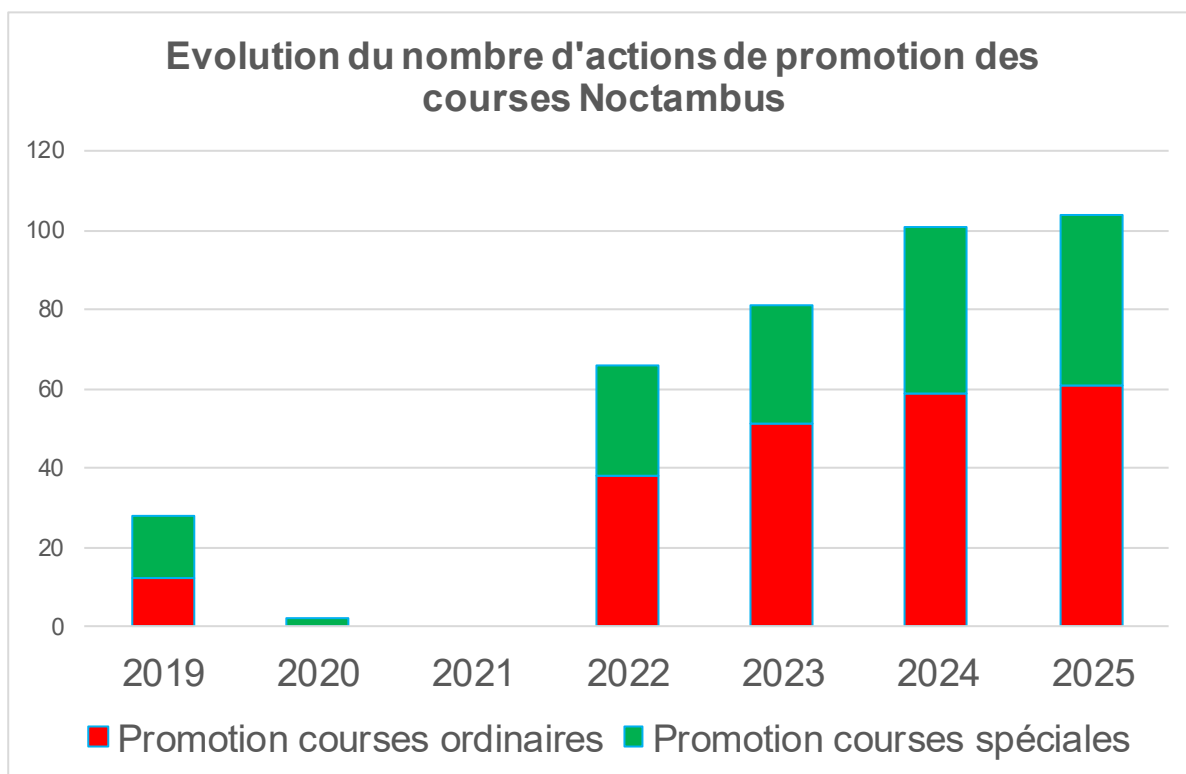
NOCTAMBUS	
CARIMENTRAN, Le Noirmont Mardi Gras 4 mars 2025	
DEPARTS DU NOIRMONT arrêt spécial rue du Stade / Sous La Velle	
Départs	Destinations
00:50	Les Bois
01:15	Les Breuleux
01:45	Montfaucon
02:15	Les Bois
02:40	Les Breuleux
03:10	Montfaucon
03:40	Les Bois
04:05	Les Breuleux
04:30	Montfaucon

Prends ton billet électronique en avance pour rentrer sans souci

MOBIJU esprit de mobile JURA.CH

Différents tableaux présentés lors de l'assemblée :





Après de fort développement de l'offre en 2022, puis quelques améliorations en 2023, 2024 et 2025, l'horaire 2026 va voir, hélas, une réduction des courses Noctambus. Ceci s'inscrit dans une réduction générale de l'offre par bus dans le canton du Jura pour l'horaire 2026. Très peu de marge de manœuvre nous est donnée car le canton du Jura est tributaire de la Confédération pour les décisions prises.

A noter un fait positif important dans l'offre Nocturne en 2026. Il s'agit de l'introduction de trains la nuit entre Delémont et Porrentruy jusque vers 2h00 du matin. Ceci rendra plus attractif les déplacements entre ces deux pôles nocturnes, les trains étant plus rapides, respectent l'horaire (pas de bouchons) et offrent plus de places.

Les villages de Saulcy et la Courtine seront desservis par une paire de course reliant Glovelier aux Reussilles et donnant correspondance aux Noctambus aux Reussilles et aux trains à Glovelier. C'est une demande formelle de longue date qui a été prise en compte.

Les statistiques annuelles diffèrent légèrement des chiffres annoncés dans ce rapport car l'année en cours n'est pas terminée lors de notre Assemblée.

Le président rappelle que les tarifs de jours sont également valables la nuit, il n'y a plus de différence. Il rappelle que les Noctambus sont autant pour les jeunes que les moins jeunes. Il nous donne une petite anecdote concernant un restaurateur qui propose à ses clients, lors de réservation, de venir et rentrer en transport public. L'idée est bonne autant du côté du restaurateur que de la sécurité de ses clients.

Aucune discussion n'étant demandée, remerciement au président pour sa très bonne présentation.

5. Comptes 2024

a) Présentation des comptes

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des comptes 2024. Le total des produits se monte à SFR. 86'280.35 et le total des charges à SFR. 87'560.11 qui donne comme résultat pour l'année 2024 une perte de SFR. 1'279.76

La fortune nette de l'association est de SFR. 98'844.87 au 31 décembre 2024. Une réserve économique de SFR. 93'000.00 et une réserve de SFR. 4'000.00 pour marketing et promotion complètent les fonds propres de l'association.

Plusieurs questions des personnes présentes à l'assemblée concernant la billetterie, le marketing et les rentrées et dépenses des courses spéciales sont posées et expliquées.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

Julien Parietti donne connaissance du rapport de vérification à l'assemblée. Les vérificateurs, Steve Raffl et Raphaël Schneider recommandent leur approbation.

c) Approbation des comptes

L'assemblée approuve à l'unanimité ces comptes 2024 et en donne décharge au comité.

6. Présentation de l'horaire 2026

Gérald présente les nouvelles courses pour 2026 en précisant que les arrivées à Tavannes correspondent aux départs du Moonliner pour Bienne. Il présente le tableau ci-dessous et répond aux questions :

Lignes	Trajet	Dép. 2026			Dép. 2025		
6	Delémont - Haut-Plateau	1h52			1h25		3h25
6	Delémont - Châtillon	1h22		3h15	1h06	2h06	3h06
7	Delémont - Montsevelier		2h15	3h15	1h25	2h25	3h25
8	Delémont - Bourrignon	0h55			1h25	2h25	3h25
8	Delémont - Develier	0h55	1h52	2h50	1h25	2h25	3h25
N21	Saignelégier - Les Bois	0h40	2h00	2h45	0h45	1h45	2h45
N21	Saignelégier - La Chaux-de-Fonds	0h40		2h45	0h45	1h45	2h45
N21	La Chaux-de-Fonds - Saignelégier	1h20		3h25	1h25	2h25	3h22
N22	Saignelégier - Tavannes	0h55	2h28	3h05*	0h35	1h05	2h29
N22	Tavannes - Saignelégier		1h42	3h06	0h53	1h43	3h06
N24 et N25	Porrentruy - villages	1h35	2h35		1h00	2h15	3h15

* Saignelégier - Les Reussilles - Saignelégier

Il explique que les trains arrivent en gare de Porrentruy et sont relayés par les bus pour rejoindre les communes d'Ajoie-Est et Ajoie-Ouest comme actuellement mais avec les changements d'heures pour qu'elles correspondent à l'arrivée des trains.

Un tableau est également présenté pour les heures de trains et de bus :

	Delémont		Glovelier		Porrentruy
Trains	0h21	→	0h33	0h33	→ 0h53
	1h12	←	0h58	0h58	← 0h43
	0h54	→	1h06	1h06	→ 1h23
	1h42	←	1h28	1h28	← 1h13
	2h09	←	1h55	1h55	← 1h40
	1h51	→	2h03	2h03	→ 2h20
Noctambus	4h00	←	3h40	3h35	← 3h05
	3h10	→	3h30	3h40	→ 4h06
Trains	4h14	→	4h26	4h26	→ 4h42
	5h02	←	4h48	4h48	← 4h33

Il y a également une amélioration de l'offre à l'horaire 2026 pour La Courtine.

Les Genevez, 0h55 – Bellelay – Lajoux – Les Reussilles – Tavannes, 1h36
Tavannes, 3h06 – Les Reussilles – Lajoux – Bellelay – Les Genevez, 3h45
Correspondance à Tavannes avec les M31 de et pour Bienne

Saignelégier, 0h55 – Les Reussilles – Les Genevez – Lajoux – Saulcy – Glovelier, 1h54
Glovelier, 2h10 – Saulcy – Lajoux – Les Genevez – Saignelégier, 2h58
Correspondance à Glovelier avec les trains Delémont-Porrentruy

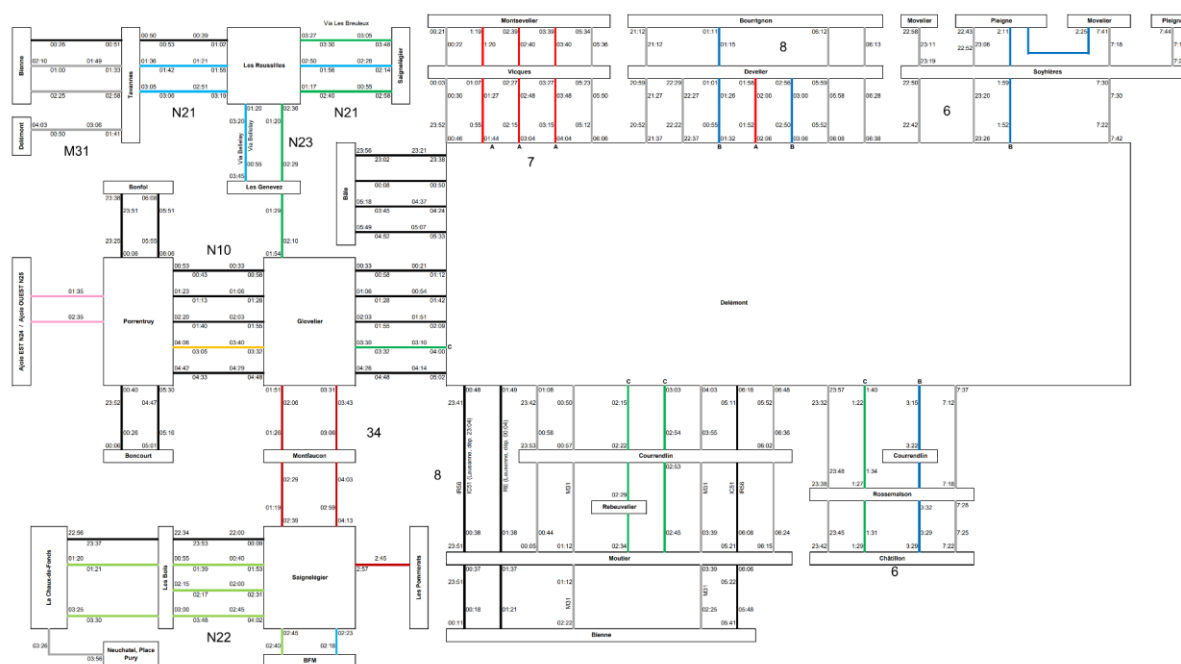
Plusieurs questions sont posées au comité dont les réponses sont :

- Concernant notre budget pour les transports, tout est pris par le canton et la Confédération, nous n'avons pas trop de possibilité de changement, à part des suggestions.
- Le canton va verser un plus grand montant pour maintenir le plus de correspondances possibles dans la région. La Confédération limite sa participation en fonction du nombre de passagers.
- Il y a eu des compromis pour maintenir le plus de de courses possibles et l'objectif est d'atteindre le plus grand nombre de villages desservis.
- Appel aux communes : les responsables des transports constatent que des bus sont vides, merci de faire la publicité pour que les gens prennent les transports publics afin de les maintenir dans les villages.

- Pour l'abonnement jeunes, jusqu'à 25 ans à SFR. 99.00/année, nous n'avons pas la possibilité de savoir leur nombre pour le canton du Jura. Les abonnements sont pris par le SwissPass.
- Le passage supprimé vers 2h00 à Bourrignon ne peut pas être introduit pour l'instant étant donné que le bus concerné est limité dans le temps car il doit assurer la correspondance de plusieurs villages.
- A noter que si des fêtes spéciales ont lieu à Bourrignon, ou d'autres villages, il faut demander un mois à l'avance pour que des courses spéciales soient organisées.
- A noter que les trains sont avantageux au niveau de l'horaire maintenu et du nombre de places bien plus grandes que dans les bus.
- Le dernier train part de Bienne et même de Lausanne et permet de rentrer par Delémont, jusqu'à Porrentruy.
- Pour Moutier, il n'y a pas de changement par rapport à l'horaire 2024/2025 si ce n'est quelques minutes.

Noctambus 2026

2025-10-16



Les personnes sont satisfaites des réponses reçues et nous passons au point suivant de l'ordre du jour.

7. Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)

Aucune proposition des membres nous étant parvenue, nous passons au point suivant.

8. Budget 2026

Fabienne donne connaissance du budget 2026 avec un total de produits de Fr. 83'700.00 et un total de charges de SFR 90'800.00. Une perte de Fr. 7'100.00 est donc inscrite au budget.

Plusieurs questions sont posées et répondu comme suit :

La baisse du montant de promotion/marketing est expliquée par l'horaire fin 2026 qui sera sans grand changement et que les Noctambus sont bien entrés dans les mœurs.

Concernant le budget « charges courses spéciales », nous ne savons pas à l'avance les courses demandées. Il va sans dire que les fêtes de villages, ou autres, demandées à l'avance seront toujours étudiées et certainement acceptées. Il suffit de nous faire part des demandes suffisamment à l'avance pour pouvoir les organiser avec le transporteur en fonction des disponibilités.

Il sera important de chercher et trouver de nouveaux donateurs pour maintenir toutes ces offres supplémentaires de courses spéciales.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

9. Fixation des cotisations

Le président présente la fixation des cotisations sans changement pour 2026, soit :

- Membres individuels SFR. 25.00
- Membres couples SFR. 40.00
- Membres collectifs SFR. 100.00
- Communes 8 centimes par course et habitant avec un plafond à 35 centimes par habitant

Toutes les personnes présentes acceptent ces tarifications.

10. Modification des Statuts

Les Statuts sont affichés sur le PowerPoint et ont été consultables sur notre site internet.

Tous les points qui changent sont lu par le président avec la possibilité de l'interrompre pour d'éventuelles questions.

Après quelques renseignements et discussion, la modification des Statuts est acceptée par tous les membres présents, sans aucune opposition.

11. Membres soutiens : admissions, démissions

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des membres soutiens du Noctambus.

56 communes sont membres de l'association.

96 membres individuels, en augmentation de 2 par rapport à l'année précédente.

113 membres couples, en diminution de 9 par rapport à l'année précédente.

48 membres collectifs, idem à l'année précédente.

Nous sommes toujours à la recherche de membres soutiens, merci d'en parler autour de vous et n'hésitez pas à contacter notre secrétariat info@noctambus-jura.ch qui vous renseignera volontiers.

12. Divers

Le président termine l'assemblée en remerciant sincèrement les chauffeurs qui passent les nuits au volant pour transporter les passagers en toute sécurité durant toute l'année. Ils sont remerciés par les applaudissements de l'assemblée.

Le Vice-président remercie également le président pour tout le travail qu'il gère le long de l'année pour notre Association. Il est également applaudi par les personnes présentes à l'assemblée.

Athanese Kanimba remercie tous les membres du comité pour leur bon travail afin que tout le monde puisse rentrer en toute sécurité par nos moyens de transport.

Personne ne demandant encore la parole, Patrick remercie les personnes présentes et invite les participants à une petite collation pour terminer cette assemblée dans la convivialité.

L'assemblée se termine vers 19h45.

Les Breuleux, le 21 novembre 2025/Fabienne Donzé-Boillat